

Services communaux

Agence Postale : Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 16h50 et de 10h à 12h, le mercredi

Bibliothèque : Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Café de pays : Ouverture du mardi au samedi de 8h à 19h, et le dimanche de 8h à 12h

Encadrement des enfants : Un personnel compétent et qualifié assure :

- L'accueil périscolaire le matin et le soir des jours scolaires
- La restauration le midi au Domaine de l'Héritière
- L'accompagnement en bus des enfants scolarisés sur la commune
- Les TAP (temps d'activités périscolaires)

Accueil de loisirs de l'Héritière : La commune a mis à la disposition de l'Agglopoles les locaux de l'Héritière, qui accueillent les enfants de la commune et des communes voisines, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Location de salles : Réservées aux habitants de la commune

Enlèvement des encombrants : Sur Rdv pris en Mairie

Numéros Utiles

Mairie : 04.90.59.36.07- Fax : 04.90.59.36.72

mairie.vernegues@wanadoo.fr

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Entretien avec Monsieur le Maire sur Rdv le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Agence Postale : 04.90.59.36.00

Ecole élémentaire : 04.90.59.33.66

Ecole maternelle : 04.90.59.15.08

Café de pays : 04.42.56.30.57

Site internet : www.vernegues.com

Médecin: Corinne Grosmanjin 04.90.59.34.00

Infirmière libérale : Jeanine Avon 06.23.82.97.94

Mairie de Vernègues
Dépôt légal
Janvier 2009



Vernègues Cazan



Le 11 mai a eu lieu la commémoration du centenaire de l'inauguration du nouveau village de Vernègues reconstruit après le tremblement de terre de 1909.

Grâce au dynamisme de toute la population et à l'investissement des organisateurs, cette magnifique journée festive et empreinte de solennité a permis de faire revivre à tous une page de l'histoire locale dans un excellent état d'esprit fait de partage et de convivialité.

Encore un grand merci à tous, c'est grâce à vous que notre magnifique commune peut s'enorgueillir d'avoir une vie sociale aussi épanouie.

Patrick Apparicio

Sommaire

La vie municipale	P.2
Vive la rentrée	P.8
Les Petits Curieux	P.10
De nouvelles entreprises	P.11
La vie au Vernègues	P.14
Ciels brouillés	P.20
Les 100 ans du village	P.21
Etat civil	P.22
Les associations	P.23

Octobre
2014

Compte rendu du conseil municipal du 10 avril 2014

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – TAUX D'IMPOSITION 2014

Le Conseil Municipal fixe les taux d'imposition pour l'année 2014 à :

- Taxe d'habitation : 10,05 %
- Taxe foncière (bâti) : 12,13 %
- Taxe foncière (non bâti) : 62,99 %

afin d'obtenir un produit fiscal de 419 034 €.

II – INFORMATISATION DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil Municipal approuve le projet d'informatisation de la bibliothèque et sollicite l'aide financière de la DRAC et du Conseil Général.

III – ARMOIRE FORAINE SUR LE PARKING DES SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société SNEF pour la mise en place d'une armoire foraine sur le parking des services techniques, s'élevant à la somme de 10 531,20 € HT.

IV - INDEMNITES DE FONCTION

Le Conseil Municipal fixe le montant des indemnités :

- du maire à 34,80 % de l'indice brut 1015
- des adjoints à 12,25 % de l'indice brut 1015
- des conseillers délégués à 12,25 % de l'indice brut 1015.

V – DESIGNATION DU CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE

Le Conseil Municipal désigne Monsieur David ROCHER, Conseiller Municipal en charge des questions de défense.

VI – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal désigne les membres de la commission d'appel d'offres :

- Président : Monsieur Patrick APPARICIO
- Membres titulaires : Mr Stéphane ORJUBIN – Mme Anne REYBAUD-DECROIX – Mr Pascal TAILPIED
- Membres suppléants : Mme Claire

BOSSERT – Mme Jessica CHANU
– Mme Christine BRAVO.

VII – DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Le Conseil Municipal désigne les membres du conseil d'administration du C.C.A.S.

- Membres du Conseil Municipal : Mr Patrick GARCIA – Mme Christine BRAVO – Mme Stéphanie BIDOTTI – Mr Georges DI MASE.
- Membres extérieurs : Mme Josette DECROIX, Club des séniors (ES13) – Mme Hélène AGNES, UDAF 13.

VIII – COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Le Conseil Municipal désigne les membres de la commission intercommunale des impôts directs :

- Mr Patrick APPARICIO
- Mme Anne REYBAUD-DECROIX.

IX – DESIGNATION DES DELEGUES SYNDICAUX DU SMED 13

Le Conseil Municipal désigne les délégués syndicaux du SMED 13 :

- Mr Patrick APPARICIO
- Mme Anne REYBAUD-DECROIX.

X – DESIGNATION DES DELEGUES A L'OFFICE DE TOURISME DU MASSIF DES COSTES

Le Conseil Municipal désigne les délégués à l'OT du Massif des Costes :

- Mr ROULAND
- Mme REYBAUD-DECROIX

XI - DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DE LA TOULOUBRE

Le Conseil Municipal désigne les délégués au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Touloubre

- Mme CHANU
- Mr ROCHER

XII – DELEGATIONS DE FONCTION

Mr le Maire donne délégation de fonction à :

- Mr Georges DI MASE, 1^{er} adjoint : service du personnel

AMICALE DES ECOLES

Mme Brigitte RAVERA Tél : 06.03.17.47.39
ade.cazanvernegues@laposte.net

L'ASSIETTE EN GLAISE & STOLEN CONCEPT

Travail de la terre et musique

Tél: 04 90 56 93 62

barrasmichele@orange.fr

ATHEMA Médiation animale

Mme EIMECKE Tél : 04.90.57.31.11

asso-athema@orange.fr

CIELS BROUILLES

Mme Vanina LUTHRINGER

vaninaluth@gmail.com

CLUB DES SENIORS

Mme Josy DECROIX Tél : 04.90.59.32.29



CORPS ACCORDS Gymnastique

Mme Bravo Christine

Tél : 04.86.64.61.90/06.03.83.47.54

ECOLE DE GARDIEN DE BUT CADENET-VERNEGUES

Mr JP LAURO Tél : 08.71.59.98.23

ECOLE DE MUSIQUE

Mr BION

ecolemusiquevernegues@gmail.com

ENTRE LE GERME ET LA FLEUR Initiation aux techniques de bien être

Mme ROULAND Tél : 06.62.45.43.11

ESPACE VIE HILDA SOLER

Le presbytère Tél : 04.90.57.32.26

LEI TOPINS Chorale

Mme BINET Tél: 06.87.50.00.65

bcbinet@orange.fr



LOU PATRIMONI VERNAGAU

Mme Joëlle COQUET

faiencerie-jm.coquet@wanadoo.fr

MENPHIS TENNESSEE Danse Country

Tél: 06.64.90.23.01 ou 06.50.82.21.27

tennessee.dancers@yahoo.fr

MOTO CLUB DES COSTES "dB Killers"

Mr. Hubert SENTENERO Tél: 06.14.59.42.41

dbkillers@laposte.net

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Mr MURACCIOLE Tél : 04.90.57.31.10

muracciolestephane@icloud.com

SOCIETE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES TERRIENS DE VERNEGUES

Mr Jean-Louis DECROIX Tél : 04.90.57.36.86

STOLEN MOMENTS

patrickgrosso@orange.fr

NID'EVEIL Ateliers selon la pédagogie Montessori

Mme Judith COCQ Tél: 06.11.53.00.87

verovernet@orange.fr

DECES

Le 10/04/2014 Franck, André SENEZKO
 Le 14/04/2014 Thierry, Louis, Auguste REYRE
 Le 04/06/2014 Claude, Aimé, Joseph ROURE
 Le 12/06/2014 Vincent, David, Laurent LOUFRANI
 Le 24/08/2014 Larbi OUERTANI



NAISSANCE

FAURIS SEREGEAT Kaël	02 avril 2014
FERCHICHI Ayden	09 avril 2014
LE BRIS Louis	12 avril 2014
MARTI Louis	17 juin 2014
ROCHE Lyana	19 juin 2014
RAOUX Maïlys	21 juin 2014
BIGAND Joseph	28 juillet 2014
BORDET Naomie	31 juillet 2014
WYSS Ninon	13 août 2014
MISSIR Louise	24 septembre 2014



MARIAGE

Le 26/04/2014, Adrien, Yannick, Daniel ERNANDEZ et Ludivine, Yvonne, Pierrette LE BOHEC
 Le 17/05/2014, Jean-Claude Arnel FLORISSE et Fadila MATOUG
 Le 07/06/2014, Michel ROUX et Martine, Gilberte, ARNOUX
 Le 28/06/2014, Michael PHILIPPE et Céline, Audrey, Danielle XANTHOULIS
 Le 05/07/2014, Nicolas, Yves, Gérard FABRE et Virginie CHAPON
 Le 26/07/2014, Edouard-William, Norbert, Aurel MAUREL et Laura, Sonia PELOUX
 Le 02/08/2014, Matthieu, Marcel GROSMANGIN et Violaine, Marie, Nathalie MENORET
 Le 02/02/2014, Christophe, Roland, Emile MOCHON et Dominique, Fabiola FONTAINE
 Le 13/09/2014, Yannick, Sébastien BOREL et Mélissa, Angéla, Chantal GOURVILLE
 Le 13/09/2014, Mathieu, Arthur, Thomas, Martin MOREAUX et Morgan, Keshia NFONO NDOUTOUMOU
 Le 20/09/2014, Nicolas, Julien, Laurent PASCAL et Nathalie, Victorine PINAULT
 Le 27/09/2014, Alexandre JAOUEN et Claire LAURENTI



- Mme Claire BOSSERT, 2^{ème} adjointe : service enfance et jeunesse
- Mme Emmanuelle MEYNIER, 3^{ème} adjointe : service culture
- Mr Patrick GARCIA, 4^{ème} adjoint : service social
- Mr Thierry REYRE, Conseiller Municipal : service sports et loisirs
- Mr Pascal TAILPIED, Conseiller Municipal : services techniques.

XIII – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION PATRIMOINE

Mme REYBAUD-DECROIX – Mme CHANU – Mme MEYNIER – Mr ROULAND – Mme LANGLOIS – Mme BRAVO

XIV – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SECURITE

Mr ROCHER – Mr ORJUBIN

Compte rendu du conseil municipal du 24 avril 2014

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I BUDGET PRIMITIF 2014.

Le Conseil Municipal approuve le budget primitif pour l'année 2014 qui s'élève tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 1 499 038.98 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 2 260 715.02 € pour la section d'investissement.

II – CONVENTION POUR L'INSTALLATION ET L'OCCUPATION D'UN RELAIS DE RADIOTELEPHONIE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention à intervenir entre SYNERAIL et la commune de Vernègues, pour l'installation et l'occupation d'un relais de radiotéléphonie sur une parcelle d'une contenance de 1600 m² cadastrée B 618 sise à St-Symphorien.

III – ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN POUR UNE SERVITUDE DE PASSAGE RESEAU ERDF.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition d'une bande de terrain correspondant au passage du réseau ERDF sur toute la longueur du lot n°7 du lotissement le Clos du Moulin, soit 30 mètres avec une largeur de 2 mètres d'une surface de 60 m² pour l'euro symbolique, et autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

XV – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNICATION / ASSOCIATIONS

Mr ROULAND – Mme BRAVO – Mme BIDOTTI – Mme LANGLOIS

XVI - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION URBANISME / ENVIRONNEMENT

Mr ORJUBIN – Mme BOSSERT – Mme MEYNIER – Mme REYBAUD-DECROIX – Mr ROULAND – Mme CHANU

XVII - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ENFANCE / JEUNESSE

Mme MEYNIER – Mme BOSSERT - - Mme LANGLOIS – Mme BRAVO – Mme CHANU

XVIII - DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SERVICES TECHNIQUES ET VOIRIE COMMUNALE

Mr TAILPIED – Mr ORJUBIN

IV- LOCATION D'UNE MACHINE A AFFRANCHIR.

Le Conseil Municipal accepte l'offre de la société FRAMA France s'élevant à la somme de 240 € HT par an et autorise le Maire à signer le contrat de location à intervenir.

V- CONSTRUCTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER DE 10 LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX « LES PATIOS DE L'HERITIÈRE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à intervenir au Contrat de Prêt qui sera passé entre la Caisse des dépôts et consignations et l'Emprunteur.

VI- MOTION EN FAVEUR DU REPORT DE LA DATE DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Le Conseil Municipal en accord avec les associations de parents d'élèves, demande au gouvernement de procéder au report de la date d'application de la réforme des rythmes scolaires en septembre 2015.

VII- RENOUVELLEMENT DU BAIL POUR MADAME FRANCOISE EIMECKE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le renouvellement du bail de location d'un terrain agricole à Madame EIMECKE Française à compter du 16 mai 2014.

Compte rendu du conseil municipal du 22 mai 2014

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – CLASSEMENT DE LA VOIRIE COMMUNALE 2014

Le Conseil Municipal décide le classement dans la voirie communale des voies numérotées 54 à 57 pour une longueur de 621 m et de l'esplanade de la Mairie numérotée F pour une surface de 887 m².

II – CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'ASCENSEUR

Le Conseil Municipal décide de conclure un contrat pour la maintenance de l'ascenseur de la Mairie avec la société OTIS.

III – SUBVENTION COLLEGE JOSEPH D'ARBAUD

Le Conseil Municipal décide d'allouer au Collège Joseph d'Arbaud une aide 60 € par enfant domicilié sur la commune pour un voyage en Italie.

IV - SUBVENTION A L'ASSOCIATION MEMPHIS TENNESSEE COUNTRY DANCERS

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'association MEMPHIS TENNESSEE COUNTRY DANCERS une aide 1.800 € pour l'organisation d'une soirée country le 2 août 2014.

V – CONSOLIDATION CREDIT RELAIS

Le Conseil Municipal décide de réaliser un prêt d'un montant maximum de 515 000 € au taux maximum de 3,81 % auprès de la Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse pour la consolidation du crédit relais A29102GD.

VI – MISE EN DISCRETION PARTIELLE DU RESEAU BT ROUTE DE LA BARBEN

Le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 8 665 € HT établi par la société GIORGI pour la mise en discrétion partielle du réseau BT Route de la Barben ainsi que le devis d'un montant de 15 705,50 € HT établi

par la société LTP pour l'ensemble des terrassements.

VII – REMPLACEMENT DES LANTERNES ET D'UN MAT D'ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 23 967,50 € HT établi par la société SNEF pour le remplacement des lanternes et d'un mâât d'éclairage public Route de Château Bas et Place de la République.

VIII – PROLONGEMENT DE L'ECLAIRAGE PUBLIC RUE GUSTAVE CARRIOL

Le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 19 065 € HT établi par la société SNEF pour le prolongement de l'éclairage public Rue Gustave Carriol.

IX – REMPLACEMENT DE POTEAUX D'INCENDIE

Le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 2 190 € HT établi par la société SERVICE DE MAINTENANCE DE MATERIEL INCENDIE pour le remplacement de 2 poteaux d'incendie.

X – REALISATION D'UNE BORDURE RUE ALPILLES LUBERON

Le Conseil Municipal approuve le devis d'un montant de 7 250 € HT établi par la société CALVIN FRERES pour la réalisation d'une bordure Rue Alpilles Luberon.

XI – MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal approuve la proposition établie par la Société SILVAIN CONSULTANTS pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de restructuration de la salle des fêtes, pour un montant de rémunération de 17 625 € HT.

Les 100 ans du village

C'était le 11 mai 1914...



Le dimanche 11 mai, Vernégues a soufflé ses cents bougies. Une commémoration chargée d'histoire et d'émotions : Magali Mercier a retracé l'histoire de Vernégues, du tremblement de terre de 1909 jusqu'à l'inauguration de 1914. Suivant le déroulement de la cérémonie de 1914, « le Préfet » a été accueilli par la Marseillaise, chantée par les enfants et reprise en chœur par le public. Ensuite les notables ont inauguré la fontaine, la mairie et l'école avec un discours émouvant du Préfet. Apéritif provençal offert par la mairie, suivi d'un excellent repas servi par l'OMSC, au cours duquel se sont enchaînés chants et discours de Mr le Maire Patrick APPARICIO rendant un hommage au maire de 1914 Pascal Bellon, et d'un membre de la famille du soldat Honorat : repas terminé par la Coupo Santo chantée par toute l'assemblée. Le bal, avec musiques et danses d'époque, a clôturé cette belle fête de joie et d'espérance.



Une nouvelle association sur Vernègues !



L'association Ciels Brouillés a pour but de promouvoir la musique sous toutes ses formes.

Une association qui **accompagne** des musiciens dans la réalisation de leur projet, c'est ce que Vanina, présidente et habitante de Cazan, veut défendre avant tout. «Accompagner» c'est «faire avec». Ciels Brouillés construit avec les artistes un accompagnement sur mesure selon l'avancée et le sens qu'ils veulent donner à leurs projets musicaux. Afin d'accomplir cette action l'association a réussi à créer un emploi, celui de Marielle, jeune chargée de diffusion en contrat aidé.

C'est **Soleils Mouillés**, groupe de musique qui mélange la chanson à texte chantée sur de la musique du monde aux couleurs de «guinguette métissée», qui fonde l'association (et donc le nom Ciels Brouillés en clin d'œil). Ainsi, grâce aux missions de Marielle, le groupe a déjà enregistré ses premiers morceaux, tourné un clip, crée son site internet, travaillé en résidence ses compositions, proposé des concerts dans toute la Région.

Fortes des actions accomplies pour Soleils Mouillés, l'association souhaite aujourd'hui développer ses projets. D'autres groupes locaux vont ainsi se joindre à l'aventure d'ici la fin de l'année, de styles très variés (jazz, rock, blues, funk), de compositions ou de reprises, ces futurs membres participeront au développement de l'association tout en bénéficiant de l'accompagnement proposé. Et parce que l'association souhaite encore se développer, elle sera bientôt titulaire de la licence d'entrepreneur du spectacle et compte bien pouvoir proposer aux artistes une participation financière aux plus importantes de leurs actions telles que le tournage de clip ou des sessions d'enregistrement.

Ce sont ces envies de développement, de projets et de musique que la Présidente de l'association a le souhait aussi d'inscrire dans la commune qui l'accueille. Bénévole certes de Ciels Brouillés, Vanina travaille aussi depuis 15 ans au sein d'associations socio-culturelles. Elle tient donc à participer au maillage associatif du village qui pour elle contribue aussi au bien vivre et à la dynamique locale. Etre une association de Vernègues est, selon la Présidente, à la fois une chance pour la possibilité de bénéficier le cas échéant des services municipaux, de salles pour organiser des réunions ou les répétitions des groupes, d'une diffusion sur le site internet de Vernègues etc... Mais c'est aussi pouvoir participer le plus souvent possible à des actions collectives en établissant des partenariats avec d'autres associations du village par exemple. Un premier pas a déjà été franchi cet été grâce à l'accueil que l'OMC a réservé à cette nouvelle association et à sa Présidente lors de la soirée de clôture des estivales (voir photo).

Bien évidemment, comme toute association, Ciels Brouillés a besoin d'adhérents pour exister ! Alors l'appel est lancé ! Adhérer à l'association peut se limiter à une simple contribution de soutien au projet associatif, à l'aide d'une cotisation de 5 euros annuelle. Celle-ci permet d'être inscrit à la newsletter de l'association, avoir toutes les actualités des groupes et de recevoir également des CD gratuits en remerciement du soutien apporté. Toutefois, l'association a également besoin de membres actifs notamment pour assumer sa fonction employeur et étoffer son Bureau (trésorier, secrétaire) en participant donc à définir les axes de développement de l'association (choix des groupes et des projets à soutenir, définition des missions de Marielle, rencontre avec les programmeurs etc...). Et puis, le cas échéant, les adhérents seront toujours les bienvenus pour aider bénévolement à l'organisation de concerts promotionnels qui devraient rapidement pouvoir être organisés.

A très vite sur le site de l'association

<http://cielsbrouilles.wix.com/asso>

Marielle: 06 45 98 27 61 cielsbrouilles@gmail.com

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – MISSION MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES DE VERNEGUES.

Vu le rapport d'analyses des offres établi par la société SILVAIN CONSULTANT, assistant de la maîtrise d'ouvrage le Conseil Municipal décide de confier la mission de maîtrise d'œuvre à la Société DU SENS CONSULTANT pour un montant de 71 500.00 € HT.

II – MISSION CONTROLE TECHNIQUE POUR LA RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES DE VERNEGUES.

Vu le rapport d'analyses des offres établi par la société SILVAIN CONSULTANT, Assistant de Maîtrise d'Ouvrage, le Conseil Municipal décide de confier la mission de contrôle technique à la société SOCOTEC pour un montant de 4500.00 € HT ;

III –MISSION CSPA POUR LA RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES DE VERNEGUES.

Vu le rapport d'analyses des offres établi par la société SILVAIN CONSULTANT, Assistant de la Maîtrise d'Ouvrage, décide de confier la mission CSPA à la société SOCOTEC pour un montant de 3000.00 € HT.

IV – ACQUISITION D'UN TERRAIN APPARTENANT A MADAME SICRE.

Le Conseil Municipal approuve l'acquisition d'un terrain appartenant à Madame SICRE cadastré C 784 d'une superficie de 1000m² pour un montant de 55 000.00 € HT, autorise le Maire à signer tout acte à intervenir dit que les frais seront à la charge de vendeur

V – VENTE DE LA PARCELLES A LA SOCIETE LA COLOMBE.

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix de vente de la parcelle B 1244 d'une superficie de 2237m² et la parcelle B 1246 d'une superficie de 889 m² pour un montant de 20 000 €, autorise le Maire à signer tout acte à intervenir dit que les frais seront à la charge de la Société LA COLOMBE.

VI- MISE EN PEINTURE DES WC PUBLICS.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise MEYNIER s'élevant à la somme de 3185.05 € HT pour la mise en peinture des WC publics suite aux travaux de création.

VII- LIRE ENSEMBLE 2014

Le Conseil Municipal approuve la participation de la Commune de Vernègues à l'opération Lire Ensemble et sollicite la subvention de 1700 €

VIII MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SALON ETANG DE BERRE.

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération Salon-Etang de Berre-Durance

IX – TAILLE BORD DE CHEMINS

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise DURANCE AGRI SERVICE s'élevant à la somme de 2868.00 € HT pour la taille des abords de chemin.

X- AMENAGEMENT DE LA VOIRIE IMPASSE DES VIGNES.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise CALVIN s'élevant à la somme de 75840.50 € HT pour des travaux d'aménagement de la voirie Impasse des Vignes, décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre de travaux de proximité

XI – REALISATION DE DEUX ABRIS BUS

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise FERALUONCEPT s'élevant à la somme de 5572.50 € HT pour la réalisation et la pose de deux abris bus sur Cazan

XII- AMENAGEMENT D'UN ARRET DE BUS SUR LA RD7n

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise CALVIN s'élevant à la somme de 68 743.00 € HT pour l'aménagement d'un arrêt de bus sur la RD7n, décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre de travaux de proximité.

XIII- CREATION D'UN PARKING CHEMIN DU LAVOIR.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LTP s'élevant à la somme de 6402€ HT pour la création d'un parking Chemin du Lavoir, décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre de travaux de proximité

XIV – CREATION D'UN ACCES ROUTIER CHEMIN DES CARLATS

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LTP s'élevant à la somme de 20580 € HT pour la création d'un accès routier Chemin des Carlats, décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre de travaux de proximité

XV – CONSTITUTION DE LA NOUVELLE COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS ;

Le Conseil Municipal approuve la liste des personnes désignées dans la liste ci-dessous. Commissaires titulaires
COQUET Joëlle, GENAND Benoît, RAVERA Annie, TURCAN Jack, ICARD Estelle,

TROUSSIER Guy, ARDIET Elodie, BLANC Francis, ESTEBAN Noëlle, POUCHIN Philippe, GHILLON Marie-France, DECORDE Christian

Commissaires suppléants

CHAIX Gérard, MEYNIER Emmanuelle, REYRE Pierre, DELLERM Mireille, REITA Denis, BOURGES Paule, DEVILLERS Christian, GARCIA Christine, DECROX Jean-Louis, REYRE Guy, CACHOUX Jean-Louis, FOURNILLER Gérard.

XV – ACQUISITION DE TABLES PLIANTES.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise TECHNI-PRO s'élevant à la somme de 4464.00 € HT pour l'acquisition de tables pliantes.

Compte rendu du conseil municipal du 25 août 2014

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – ECHANGE DE PARCELLES

Le Conseil Municipal approuve un projet d'échange de parcelles avec Mr et Mme MANZEAU Christian.

Mr et Mme MANZEAU céderaient à la commune la parcelle A 239 d'une superficie de 8 300 m², en échange la commune céderait à Mr et Mme MANZEAU la parcelle A 238 d'une superficie de 4 035 m². Les frais d'actes seraient à la charge de Mr et Mme MANZEAU Christian.

II – DECISION MODIFICATIVE N°1

Le Conseil Municipal approuve les virements de crédits suivants :

+ 80 000 € au compte 2031 D

- 80 000 € au compte 2313 D.

III – REVERSEMENT DE LA TAXE COMMUNALE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE

Le Conseil Municipal autorise le SMED 13 à reverser à la commune 99,5 % du produit de la taxe perçue par le SMED 13 sur le territoire de la commune et à conserver 0,5 % au titre de frais de contrôle et de gestion et de contrôle.

IV - TRAVAUX REALISES PAR LE CONSEIL GENERAL EN VUE DU DECLASSEMENT DE VOIES

Le Conseil Municipal approuve le projet de travaux devant être réalisés par le Conseil Général en vue du déclassement des voies RD22c Montée du Château, RD7n Délaié de Cazan et RD7n Délaié de l'accès à

l'école d'agriculture et autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

V – TRAVAUX VIEILLE ROUTE DE LAMBESC

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la société TRANSPORTS ET TERRASSEMENTS LAURENT ET FILS s'élevant à la somme de 3 500 € HT pour des travaux sur la vieille route de Lambesc.

VI –PRIX DU REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal fixe le prix du repas à la cantine scolaire à 3,00 € pour l'année scolaire 2014/2015.

VII – CREATION D'UN EMPLOI D'ADJOINT D'ANIMATION DE 2EME CLASSE

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe à temps non complet, soit 20 heures par semaine.

VIII – SUBVENTION A L'ASSOCIATION MICRO

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 1 500 € à l'association Micro pour l'année scolaire 2014/2015.

IX – MISSION DE RECONNAISSANCES GEOTECHNIQUES

Suite à une consultation, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société EG SOLSUD d'un montant de 2 942,00 € HT pour la mission de reconnaissances géotechniques

Festival "Rock Revival"

Le 22 août 2014

Cette 2^{ème} édition du festival "Rock Revival", organisé par l'association Highway to Music, a encore tenu toutes ses promesses, enrichi par de nouveaux groupes par rapport à l'édition précédente. Ainsi sont nés de grands moments de partage avec le public, venu en masse de toute la région, mais aussi entre les "anciens" de l'an dernier : By Night Rockband, Zick Assault et ses percussions, Boucan Clan et ses rythmes reggae et ska, et les nouveaux artistes tout aussi talentueux : Blues Bros'n'Sista, Vain's, Plastic Artkestra et Aéroplane. RV l'année prochaine pour la 3^{ème} édition.



Dernière soirée OMSC de l'été et première de l'association Ciels Brouillés

Le 29 août 2014

En cette dernière soirée estivale organisée par l'OMSC, notre repas fut mélodieusement accompagné par la voix d'une jeune habitante de Cazan, Vanina, accompagnée par son guitariste Eric. Vanina, présidente de l'association Ciels Brouillés inaugurerait en cet instant un premier partenariat avec la vie associative du village, et nous faisait partager avec bonheur son amour pour la musique et le chant. Un partage qui se poursuit au-delà de sa prestation, car le reste de la soirée fut aussi musicalement couvert par son association et le talentueux DJ Jean-Michel. Merci encore pour cette très belle soirée sans oublier bien sûr de mettre une nouvelle fois en avant le formidable dévouement des bénévoles de l'OMSC.



Forum des Associations et Fête du Sport

Le 6 septembre 2014

Ce samedi après-midi, toutes les associations de la commune étaient invitées sur la place de Vernègues afin de présenter leurs différentes activités en cette rentrée 2014. Sportives, culturelles, sociales..., une vingtaine ont répondu présentes sous un soleil résolument au beau fixe. Conjointement, le Service Enfance de la Mairie et l'OMSC proposaient aux enfants de la commune de participer à « la Fête du sport » dans la joie et la bonne humeur. D'ores et déjà, le rendez-vous est fixé pour renouveler la manifestation « à l'an que ven » !



Soirée Country

Le 2 août 2014

La soirée a très bien débuté, avec un plancher magnifique de 200 m², un orchestre "JUST COUNTRY" et JP à l'animation ... tout était parfait. Puis l'orage est venu, ce qui n'a pas refroidi les ardeurs des danseurs, venus pour certains de loin : Digne, Toulon, Montpellier et certains d'encore plus loin. Les danseurs ont rejoint la salle des Fêtes, juste en face, pour continuer la soirée, ou tous les amateurs de danse "COUNTRY" on put donner libre cours à leur passion. En quelque sorte, quel que soit le temps, les cowgirls & les cowboys n'ont peur de rien ! Prochaines soirées sur le site : www.memphis-tennessee.fr



Balade au vieux Vernègues

Le 2 août 2014

Marion de l'OT du Massif des Costes a commenté, ce samedi 2 août, une balade d'1h30 au vieux Vernègues. Cette balade, avant tout destinée aux « locaux », a attiré une dizaine de curieux, pour la plupart du village, et une famille d'Aix-en-Provence. Tous voulaient en savoir plus sur ce piton rocheux où il reste les ruines du village détruit par le séisme en 1909 et celles du château. Au départ du parking du « Repaire », nous avons commencé notre balade par l'église Saint-Jacques, puis longé les ruines du château pour déboucher sur le plateau du Grand Puech où nous avons contemplé la vue à 360° du haut de la table d'orientation. De là, nous avons emprunté un petit sentier qui nous a conduit aux tombes creusées dans la roche et nous sommes retournés au point de départ par le sentier échappatoire. Tout au long du parcours, Marion nous a apporté les éléments historiques et quelques anecdotes qui ont jalonné le passé du vieux Vernègues. D'autres balades peuvent être proposées par l'Office de Tourisme (Cazan : Saint-Symphorien et Château-Bas, et les villages alentours : Alleins, Aurons, Pélissanne), se renseigner au 04.90.55.15.55.



L'aïoli

Le 15 août 2014

L'OMSC a encore mis tout son cœur et son énergie pour nous offrir cet été des animations où nous étions heureux de nous retrouver sur la place du village, à partager ensemble des grillades, des concerts et surtout de riches moments de convivialité. L'Aïoli du 15 août illustre parfaitement le travail de ces bénévoles qu'il convient de remercier chaleureusement en cette fin de saison.



pour la restructuration du bâtiment de la salle des fêtes.

X – GROSSES REPARATIONS SUR DIVERS CHEMINS

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la société CALVIN FRERES s'élevant à la

somme de 61 103,41 € HT pour des travaux de grosses réparations suite aux orages des 2 et 3 juillet 2014, sur le Vieux Chemin d'Alleins à Lambesc, le Chemin de l'Oratoire et le Chemin des Ecoliers et décide de demander une subvention au Conseil Général dans le cadre de l'aide aux travaux de proximité.

Compte rendu du conseil municipal du 25 septembre 2014

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – INDEMNITE DE CONSEIL PERCEPTEUR.

Le Conseil Municipal approuve l'indemnité de Conseil d'un montant de 198.88 €, 49.74 € et 348.04 €.

II – CONSTITUTION DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DE TRANSFERTS DES CHARGES ET DESIGNATION DES MEMBRES.

Le Conseil Municipal désigne Monsieur le Maire, membre de la Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges de la Communauté d'Agglomération Salon-Etang de Berre Durance

III – SMED. CONVENTION DE FINANCEMENT « EFFACEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES RUE DE LA TRANSHUMANCE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de financement à intervenir entre la commune et le SMED s'élevant à la somme de 26 850 € TTC pour le projet d'effacement des réseaux téléphoniques rue de la Transhumance.

IV – RETRAIT DE LA CONVENTION DE SERVICE COMMUNE ENTRE LA COMMUNE DE VERNEGUES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AGGLOPOLE PROVENCE RELATIVE A L'INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS.

Le Conseil Municipal approuve le retrait de la convention de service commune entre la commune de Vernègues et la communauté

d'Agglomération AgglopoLe Provence relative à l'instruction du droit des sols

V – MARCHÉ MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LA BARBEN ET LA MISE EN SECURITE.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la société BET YVARS d'un montant de 27 000 € HT pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de la requalification de la route de la Barben et la mise en sécurité.

VI – MARCHÉ ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ENTRETIEN LA RENOVATION ET L'EXTENSION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE.

Le Conseil Municipal approuve la proposition de la société SILVAIN CONSULTANT d'un montant de 3 000 € HT pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de l'entretien de la rénovation et de l'extension des installations d'éclairage public de la Commune et autorise le Maire à signer le marché correspondant.

VII – MARCHÉ MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE DE LOISIRS ET SPORTIF A CAZAN.

Le Conseil Municipal approuve la proposition du Cabinet d'architecture MAX GARNIER s'élevant à la somme de 1600 € pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de l'aménagement d'un espace de loisirs et sportif à Cazan et autorise le Maire à signer le marché correspondant.

Chartre de bon voisinage

La vie en société suppose le respect de certaines règles de « savoir vivre » dont beaucoup sont dictées par le bon sens et un élémentaire civisme : Moins on fait du bruit, mieux on s'entend !

Ta voiture tu rangeras sur le parking sagement afin de ne point importuner les autres usagers.

Ton moteur pétaradant tu feras taire la nuit

Radio et téléviseur dès 22 h tu baisseras

Le dimanche jusqu'à 10 h tu reposeras ta tondeuse

Ton chien tu ne lâcheras pas dans la rue sans laisse

Ton chien tu empêcheras de faire ses besoins chez les concitoyens

Et s'il aboie sans raison, qu'il se taise, veilles-y

Que tu affectionnes la race féline, à ta guise mais il est de ta responsabilité à veiller à sa non prolifération.

Tes enfants tu surveilleras sans relâche, leur ballon tu reprendras s'ils le lancent sans arrêt hors du jardin.

Tes lauriers tu couperas, s'ils s'échappent hors de tes murs

Ton environnement tu respecteras, et protégeras afin que ta descendance en apprécie la beauté

Ton voisinage tu respecteras, afin d'être toi-même respecté.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

Rappel*: Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,

- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



*Arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage pris le 28 avril 2009, en application du code de la santé publique.

Ce sujet traité par Christine BRAVO vient rejoindre ceux de Sandrine LANGLOIS et Stéphanie BIDOTTI, membres de la commission Communication, nouvelles chroniqueuses et photographes au service du bulletin municipal et du site internet du village.
Merci pour leurs talentueuses contributions...

Luc ROULAND



Départ de la directrice de l'école maternelle

Le 28 juin 2014

Elle fut la directrice d'école maternelle du Vernègues depuis si longtemps. Elle fut l'ineffable chef de chœur de la chorale « Lei Topins ». Elle fut, aussi, la maîtresse de nos enfants et ensuite celle de nos petits enfants...c'est dire son attachement au Vernègues. Elle fut bien plus en vérité pour bon nombre d'entre nous... A l'heure ou la sonnerie de l'école retentit pour la dernière fois de l'année scolaire, Gladys savait déjà que la suite de son parcours professionnel l'entraînerait dans de nouvelles aventures loin de ce village provençal. Un village où son empreinte restera indélébile, et c'est pour lui dire et lui chanter aussi, avec beaucoup d'émotion de part et d'autre que nous retrouvâmes en ce vendredi soir pour un dernier verre entre instituteurs, personnel communal, élus, parents et élèves...



Concert de l'école de musique

Le 6 juillet 2014

Mercredi 25 juin, l'école de musique de Vernègues a clôturé sa toute première année d'existence par un concert de ses jeunes élèves. Chaque élève a joué un morceau sous l'œil protecteur de son professeur : Anne-Sophie, Oliver ou Patrick, au piano, à la guitare ou à la batterie. Bercé par les différentes mélodies, le public a été enchanté et séduit. A la rentrée, l'école ouvrira ses portes aux élèves d'Aurons et proposera l'apprentissage de nouveaux instruments. On vous attend nombreux et nombreuses, alors ... à vous de jouer !



Concert de chants de fin d'année à l'école

Le 7 juillet 2014

Cette année encore, l'équipe enseignante et les élèves de l'école élémentaire de Cazan-Vernègues, sous la houlette de Patrick Bion (professeur de musique) nous ont offert un concert de chants exceptionnel. "Les bêtises à l'école", tel était le thème des chansons que nos enfants ont appris et chanté avec enthousiasme. Le bouquet final, "Pour louter l'école", a été entonné par l'ensemble de l'effectif de l'élémentaire ainsi que les maîtresses. L'ensemble du corps enseignant ainsi que le personnel scolaire communal s'est vu offrir un bouquet de fleurs à l'issue de l'apéritif offert par la municipalité, collation qui a clôturé cette manifestation dans la joie et la bonne humeur.



L'au revoir du village aux ESPERANDIEU

Le 2 juin 2014

Michèle et Jean ESPERANDIEU sont arrivés au Vernègues dans les années 80, sans avoir vraiment l'intention d'y rester, et trois décennies plus tard ils étaient toujours là ! Mais comme dit Michèle, les ESPERANDIEU finiront par partir. Alors même si pour nous qui les avons côtoyés et ô combien appréciés, c'est un peu dur à avaler, il faut bien se rendre à l'évidence, ils sont bel et bien partis... D'ailleurs, comme pour mieux nous convaincre, et recevoir en partage un juste hommage, un verre de l'amitié nous fut offert. L'émotion était palpable, les témoignages d'affection sans restriction, merci à vous deux, pour tout ... et à très bientôt.



Départ à la retraite de Guy Troussier

Le 10 juin 2014

Nous furent nombreux à répondre à l'invitation de Guy à l'occasion de son départ à la retraite. Son discours où il évoqua avec malice son activité au service des autres, tant à la poste qu'au sein des écoles, fut à son image, plein d'humour et de sensibilité. En cette occasion son émotion ne fut pas feinte, celle de tous ceux venus lui souhaiter une bonne retraite non plus.



Festival vin et voix

Le 10 juin 2014

Organisé par l'Office de Tourisme du Massif des Costes à Pelissanne, le festival Vin et Voix s'est offert une avant-première gastronomique et lyrique à la chapelle St Symphorien de Cazan. En guise d'accueil et pour notre plus grand plaisir, les producteurs locaux ont présenté leurs produits devant la chapelle ; vins du château Petit Sonnailler, apéritif au basilic L'Ambré du Soleil, les fromages de chèvres du vallon des Jouves et les tisanes bio d'Araquelle. Les deux chorales Entrevoix de Puyricard et Velenova de Venelles nous ont ensuite enchanté à travers un concert d'œuvres souvent classiques et parfois plus originales, mais toujours avec beaucoup de talent.



VIVE LA RENTREE

Mardi 2 septembre 2014, la cloche a sonné !

C'était la rentrée des classes ... nos têtes blondes ont donc repris le chemin de l'école ce jour avec toutefois des changements, nouveaux horaires, nouveaux rythmes et nouvelles maîtresses.

Dorénavant, l'école a lieu sur 4 jours et demi, avec le mercredi matin en plus et les élèves débutent leur journée à 8h30 le matin (9h auparavant).



Horaires de l'école maternelle:

- **Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi matin:** 8h30-12h00 (ouverture des portes entre 8h20 - 8h40 et 11h50 - 12h)
- **Mercredi matin :** 8h30 - 11h30 (ouverture des portes entre 11h20 - 11h30)
- **Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi après-midi:** 14h00-15h45 (ouverture des portes entre 13h50 - 14h et 15h35 - 15h45)

Horaires de l'école élémentaire:

- **Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi matin:** 8h30 - 12h00 (accueil des élèves de 8h20 à 8h30)
- **Mercredi matin :** 8h30 - 11h30 (accueil des élèves de 8h20 à 8h30)
- **Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi après-midi:** 14h00 - 15h45 (accueil des élèves de 13h50 à 14h)

Effectifs de l'école maternelle:

- ✓ TPS/PS (classe d'Elodie Chaix) : 23 élèves
- ✓ MS/GS (classe de Magali Meynier) : 21 élèves
- ✓ MS/GS (classe de Marion Bonnet) : 21 élèves



C'est **Marion Bonnet** qui a pris la direction de l'école maternelle de CAZAN-VERNEGUES suite au départ de Gladys Ferrané pour la Guadeloupe.

Effectifs de l'école élémentaire:

- ✓ CP (classe de Mme Bernardi) : 26 élèves
- ✓ CE1 (Classe de Mme Pastor) : 28 élèves
- ✓ CE2 (classe de Mmes Jouteau et Rodriguez) : 31 élèves
- ✓ CM1 (classe de Mmes Ernewein et Rodriguez) : 27 élèves
- ✓ CM2 (classe de Mmes Manenti et Rodriguez) : 21 élèves



Les T.A.P.:

Suite aux nouveaux rythmes scolaires, il a fallu réorganiser l'emploi du temps des élèves, c'est ainsi que **les mardi et jeudi**, à 15h45 (fin de l'école), les enfants peuvent soit rentrer à leur domicile si cela leur est possible (bus ou parents), soit ils sont orientés vers l'accueil périscolaire (garderie) ou alors **ils participent aux T.A.P** (temps d'activités périscolaires) qui se dérouleront selon l'activité dans différents lieux.

Les T.A.P **finissent à 17h45**, les enfants seront **récupérés à l'école par leurs parents**.

Ces T.A.P ont été mis en place par la mairie et sont assurés par du personnel compétent et qualifié.

Les **lundi et vendredi**, il existe uniquement l'accueil périscolaire (garderie) après 15h45.

Les enfants ont également la possibilité de manger à la cantine le **mercredi midi** (ceci s'adresse aux enfants dont les parents sont dans l'incapacité de venir les chercher).

Ils se rendront ensuite, après la cantine, s'ils sont **inscrits**, au **centre aéré** des TOUT CHATOU ou **seront récupérés par les parents dans la cour de l'école respectif**.

Nous souhaitons aux élèves et aux maîtresses **UNE BONNE ANNEE SCOLAIRE !!!**

Et GLADYS s'en est allée...



Maîtresse et directrice de l'école maternelle de CAZAN-VERNEGUES depuis 1995, Gladys a eu dans sa classe et tenu dans les bras de nombreux enfants, avec des pleurs, des cris, des colères qu'elle a dû apaiser, il y a eu aussi beaucoup de bisous mais quelle joie et satisfaction d'avoir vu grandir et s'épanouir tous ces petits !

Gladys, c'est un prénom que l'on retient, un prénom que l'on n'oubliera pas mais c'est avant tout une maîtresse qui a choisi d'exercer ce métier avec beaucoup de générosité et de patience !

Elle est aussi maman, d'une fille devenue grande aujourd'hui, épouse d'un adorable monsieur du nom de Jean-Pierre, surnommé J.P, figure également connue par beaucoup d'entre nous.

Il y a de cela bien longtemps, les parents charmés d'entendre chanter leurs bambins en occitan, ont demandé à Gladys de mettre en place une chorale en provençal pour adultes et c'est là que sont nés les Topins.

Chaque mardi soir, ils répétaient...

De sa belle voix, accompagnée de J.P et de ses choristes, Gladys nous a bercés et transportés au son des mélodies provençales, quelle merveille !

Nous avons pu ainsi découvrir de nombreuses fois le couple sur scène vivant pleinement leurs passions, un amour qu'ils nous ont fait partager.

En effet, Gladys aimait la Provence, elle s'est attachée à cette belle région et s'est alors investie dans de nombreuses manifestations à travers lesquelles elle participait activement comme les **Cantejadas**, grande chorale où plus de 500 élèves ont chanté en provençal, ce fut à chaque fois une belle réussite.

Ce projet demande une préparation rigoureuse et enthousiasme toujours petits et grands, mais n'oublions pas aussi le **Carnaval du village et de l'école** mais encore **la Kermesse, Noël** ...

Pourtant, **la rentrée de cette année 2014** s'est déroulée sans Gladys, en effet, notre chère Gladys a pris ses fonctions vers d'autres horizons, la Guadeloupe.

Elle nous a confié qu'elle était habitée par l'envie de partir et de découvrir un ailleurs et la tristesse de quitter son école et tous ses amis.

Samedi 28 juin, nous avons fêté son départ dans la salle socio-culturelle de CAZAN. Mêlés de rires, de souvenirs et de quelques larmes, amis, parents, collègues, enfants étaient au rendez-vous pour lui dire au revoir.

Ce sont avec des textes, des chants, des dessins, et des messages que nous avons exprimé nos sentiments et regrets de voir partir « maîtresse Gladys ».

La fête s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur jusqu'au bout de la nuit.

Merci à tous et toutes de votre présence et investissement.

Nous souhaitons à Gladys une belle continuation parmi le soleil, la vanille, le punch (avec modération) et ses nouveaux petits élèves !

A bientôt ...

La vie au Vernègues...

Un nouveau stage de gardiens de but réussi

Le 3 mai 2014

La dynamique Ecole des Gardiens de But de Cadenet-Vernègues a organisé un nouveau stage pendant les vacances de Pâques. Comme à l'accoutumée, ce stage a été une réussite et a donné toute satisfaction aux nombreux participants. Le prochain stage aura lieu en nocturne le 21 juin (infos sur www.egbc.fr, rubrique stages), avec la présence des gardiennes de but de l'OGC Nice.



Célébration du 8 mai

Le 8 mai 2014

La commémoration du 69ème anniversaire de la victoire des alliés lors de la seconde guerre mondiale a été célébrée, comme chaque année, au cimetière du Vieux Vernègues devant le monument aux morts.

Vide-grenier

Le 18 mai 2014

Oyez, Oyez ! Dimanche 18 mai, c'était le vide-grenier et il y avait beaucoup de monde. Du lampadaire de la grand-mère, de la vaisselle dont on se lasse, des vêtements devenus trop petits, des jeux et jouets trop encombrants... bien sûr, tout était prétexte pour débarrasser son grenier et réaliser des bonnes affaires. Tout s'est déroulé dans la bonne humeur sous un beau soleil avec pour une fois l'absence du vent ! Les exposants et les promeneurs pouvaient se délecter devant un bon café et des viennoiseries, on pouvait également se régaler en dégustant sandwiches et frites et se rafraîchir avec des boissons et des glaces. La recette pour réussir un vide-grenier, c'est de l'enthousiasme, ce qui ne manquait pas à nos chers organisateurs et exposants, de la convivialité, des sourires, une bonne organisation, à boire et à manger et du monde ... ce jour-là tous ces ingrédients étaient réunis. Merci à tous, à l'A.D.E et aux bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pas lieu. On pense déjà à l'année prochaine !



Agnès a depuis toujours une passion pour les Yorkshire Terrier et pour mieux la partager avec vous, elle a créé l'élevage familial "Du jardin d'Ann Shirley" à Cazan.

Si l'envie d'acquérir une de ses petites merveilles vous tente, n'hésitez pas à la contacter au 06.04.51.13.02 ou à visiter son site Internet pour voir en photo ses adorables chiots.

<http://dujardindannshirley.chiens-de-france.com/>



Etudes et Ingénierie en bâtiment

Frédéric GOGANIAN habite à Cazan depuis 2004, et après plus de 10 ans dans le domaine du bâtiment, il a décidé de créer son entreprise en juillet 2014. C'est une entreprise qui s'adresse aux particuliers comme aux professionnels, et qui réalise des études pour des constructions neuves, des agrandissements ou des rénovations. Dépôts de permis de construire, déclaration préalable et assistance à la maîtrise d'ouvrage... sont quelques unes des aides apportées par cette toute jeune entreprise à qui nous souhaitons une belle réussite sur notre commune. Et si vous voulez vous donner une idée des réalisations accompagnées par cette entreprise, n'hésitez pas à jeter un œil sur son site internet www.fgingenierie.fr.ht.

- [FGIngenierie](http://www.fgingenierie.fr.ht) (Etudes et Ingénierie en bâtiment) - Impasse des vignes - CAZAN
- Tél : 06.77.63.57.24
- Mail : fqi13116@free.fr

Les ateliers d'écriture...

Les ateliers d'écriture s'adressent aux personnes qui aiment écrire, qu'elles soient débutantes ou souhaitent approfondir leur pratique. La base de ces ateliers est de faire de l'écriture un bien partagé, ceci en partant du postulat que nous sommes "tous capables d'écrire". Ce n'est pas de la calligraphie, ni de l'orthographe, ni de l'art thérapie ! Chaque atelier s'organise selon un processus rigoureux et dans le cadre d'une écoute bienveillante des participants les uns envers les autres, l'animateur veille au bon déroulement de chaque séance ainsi qu'aux progrès et à l'accompagnement de chacun. La durée de chaque atelier est d'environ deux heures et demie à raison d'une fois par mois d'octobre 2014 à juin 2015, ils se déroulent à la bibliothèque de Vernègues.

Prochaines dates :

Les vendredis 14 Novembre 2014, 12 Décembre 2014, 16 Janvier 2015, 20 Février 2015, 20 Mars 2015, 17 Avril 2015 et 15 Mai 2015

LES PETITS CURIEUX

Ils tirent leur révérence

Un peu d'histoire...

Été 2001, autour d'un petit verre de rosé... On se disait alors que le village n'était pas très pourvu en activités pour les enfants...

A l'époque, Pascal TAILPIED et son activité de forgeron, Valérie CHAIX douée en arts pastiques, Nathalie CAPPAL, artiste peintre à ses heures, Marinette secrétaire de direction, tous bénévoles et une amie professeur de gym décidèrent de monter un projet d'animation sous couvert de l'A.D.E qui s'intitulait « les multi-activités du mercredi ».

On y retrouvait de la gym, des ateliers artistiques, des sorties à la rencontre d'artisans mais aussi à la découverte de notre patrimoine avec Michèle Espérandieu.

SUCCES garanti !

Au vu de cet engouement, il fallait poursuivre et adapter ce projet au mieux, Patrick APARICIO a donné alors son aval afin de former les animatrices, BAFA et BAFD ont été alors validés, et des subventions ont été sollicitées.

Les Petits Curieux sont donc nés en 2002, l'idée était d'amener les enfants âgés de 6 à 11 ans sur des activités diverses et variées, l'équipe d'animateurs et d'animatrices soucieux de bien faire pour le plaisir et la curiosité de ces enfants n'a eu de cesse que de rechercher à mettre en place des nouveautés.

C'est ainsi que chaque mercredi matin, les enfants se rendaient joyeux et heureux aux Petits Curieux, les activités débutaient à 9h30 et se finissaient à midi, parfois en fonction des sorties, cela pouvait aller au-delà de cet horaire.

Frères et sœurs défilèrent, la réputation fut telle, que des enfants se trouvaient même sur liste d'attente.

Chaque début d'année un planning trimestriel très attendu était remis aux enfants, durant ces moments privilégiés, nos bambins ont partagé et découvert tant de choses, *de jolies créations* fabriquées pour le cœur des papas et mamans (bracelets, porte-clefs, trousse, planche à saucisson, stylo...), *des confectios de mets sucrés et salés* pour nos papilles, *des rigolades lors des promenades, des voyages rythmés et musclés* (La Corse, Paris, Sète...), *des activités sportives* pour garder la forme, *des découvertes inattendues* (couture, céramique, pyrogravure...), *des repas, des chants et danses* admirés par les parents, *des marchés de Noël* qui ont réchauffé nos âmes d'enfants et des spectacles de fin d'année qui nous ont tant émus !

C'était ainsi les Petits Curieux, que du bonheur et une structure familiale, merci pour tous ces moments que les enfants ont vécu, merci Marinette, Valou, Françoise, Franck et tous ceux et celles qui ont participé à la vie des Petits Curieux.

Le Mercredi 4 juillet a eu lieu la dernière des Petits Curieux qui s'est clôturée par une jolie kermesse et une belle soirée ponctuée de rires et de rosé, de souvenirs et d'espoir !

Hostile à une réforme des rythmes scolaires imposée et improvisée, la municipalité a mis néanmoins toute son énergie pour offrir un service de qualité aux enfants et à leurs parents. L'engagement du personnel municipal et des élus impliqués dans ce projet est à louer, le sourire des enfants venant aux activités en est certainement la meilleure récompense. Nous sommes cependant nombreux à regretter une des premières conséquences de cette réforme sur notre commune, l'arrêt brutal des « Petits Curieux », victime collatérale des TAP !





Mais qui se cache derrière ces bâtiments ?



Le laboratoire ARAQUELLE a été créé en 1986 par son actuel Président Directeur Général, Philippe PETIT, originaire de Bourgogne.

Cette entreprise familiale produit et distribue thés et tisanes. Elle véhicule déjà une forte image franco-française avec une production majoritaire dans la Drôme, 1er département spécialisé bio. Son expansion dans les années 2000 la pousse à s'implanter en Provence à Lançon en 2002 et s'engage dans le 100 % bio.

Le pari est gagné ! Aujourd'hui, sa nouvelle extension la porte à prendre racines sur un terrain de notre commune de Vernègues.

La société a développé 3 grandes familles qui composent son catalogue :



LES TISANES BIO

Majoritairement axée sur la santé et le bien-être, la marque est aujourd'hui le pionnier en matière de Tisanes bio en sachets-dose avec plus de 70 références



LES THÉS BIO

La marque propose des thés verts, blancs, noirs ou du rooibos aux grandes origines. (Jardins Amboofia)



LES TISANES, HERBES AROMATIQUES, SELS ET ÉPICES

Une large gamme qui propose des produits de qualité puisque la majorité des plantes qui la composent sont cultivées en Drôme Provençale

Un rôle social :

En privilégiant les cultures françaises, ARAQUELLE, par ses volumes permet à l'agriculture Bio de se développer sur notre territoire et donc de vivre de son travail de façon juste.

« Un commerce équitable à la Française »

En plus de son rôle économique, ARAQUELLE assure aujourd'hui une cinquantaine d'emplois de personnes handicapées à travers 3 CAT (Centre d'Aide au Travail). Les plantes aromatiques, notamment, sont conditionnées dans ces ateliers protégés permettant ainsi d'apporter un travail régulier tout au long de l'année.

La qualité Française :

ARAQUELLE a mis en place avec ses producteurs un cahier des charges assurant un produit final de qualité.

De la mise en culture au conditionnement du produit fini, la traçabilité est assurée par ECOCERT ainsi que la garantie Bio.

Au 1er janvier 2014, 11 produits ont été mis sur le marché français avec le logo "Origine France garantie", c'est la première gamme qui en bénéficie.

Le saviez-vous ?

En Mai 1997, la tisane Digestive Bio et la tisane Sommeil Bio, ARAQUELLE, deviennent les Premiers produits biologiques au monde à partir dans l'espace, pour être consommées dans la Station MIR

Deux tisanes pour le bien être reçoivent ainsi leur lettre de noblesse et la reconnaissance scientifique que le Bio est sain.

Les pesticides feraient-ils peur ?

Projet à venir :

Ouverture d'un « showroom », un espace de présentation de la gamme ARAQUELLE destiné aux clients et fournisseurs



Contact : ARAQUELLE SAS
 Domaine de l'Héritière
 Rue de la roubine
 13116 CAZAN EN PROVENCE
 Tel : 04 90 457 457
 E-mail : araquelle@wanadoo.fr